ATTIJARI BANK

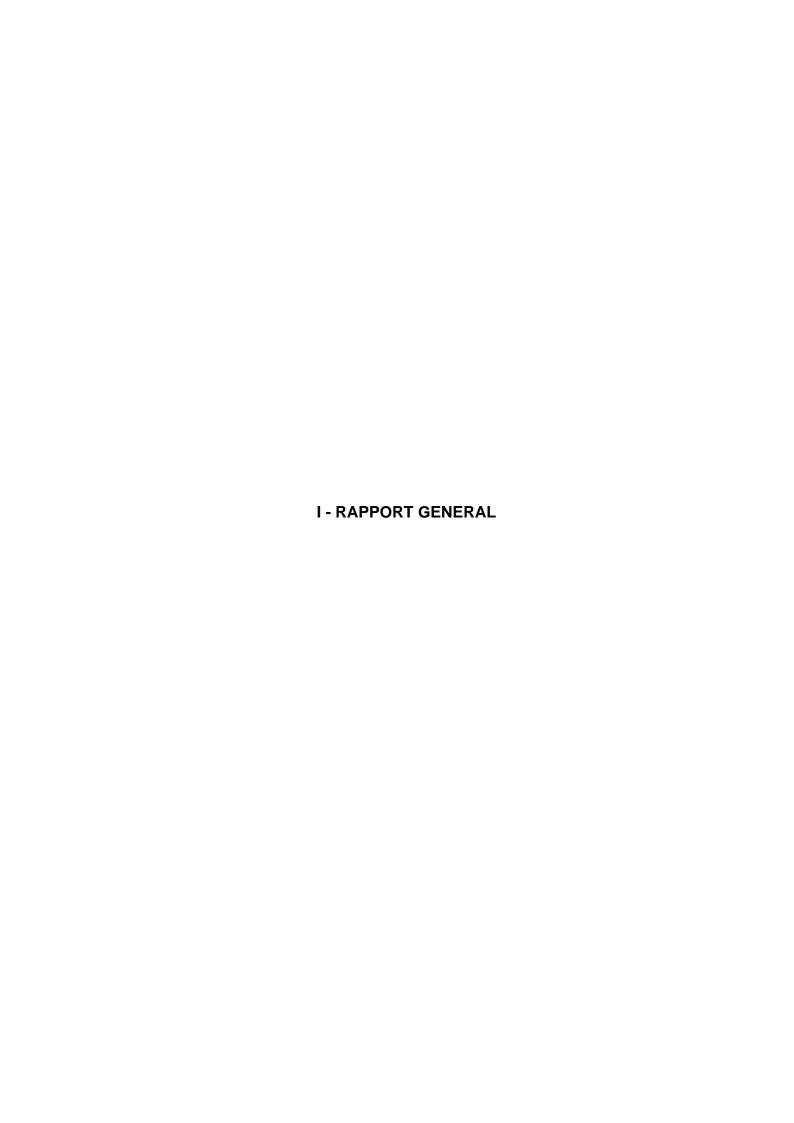
RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31-12-2009

Avril 2010

SOMMAIRE

	Page
I - RAPPORT GENERAL	3
II - RAPPORT SPECIAL	6
III - ETATS FINANCIERS	11



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003 Tunis - Tunisie

Tél: 70 749 111 Fax: 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT 5 ; Rue Suffetula Notre Dame Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie Tél : 71 841 160 Fax : 71 841 160

ATTIJARI BANK

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2009

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'ATTIJARI BANK, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2009, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Bases de mesures et principes comptables appliqués, note 3 et note explicative n°3). La banque a ainsi appliqué des décotes plus accélérées sur les garanties par rapport aux taux de décote usuellement retenus, en vue d'accroitre le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 28 062 KDT.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence que :

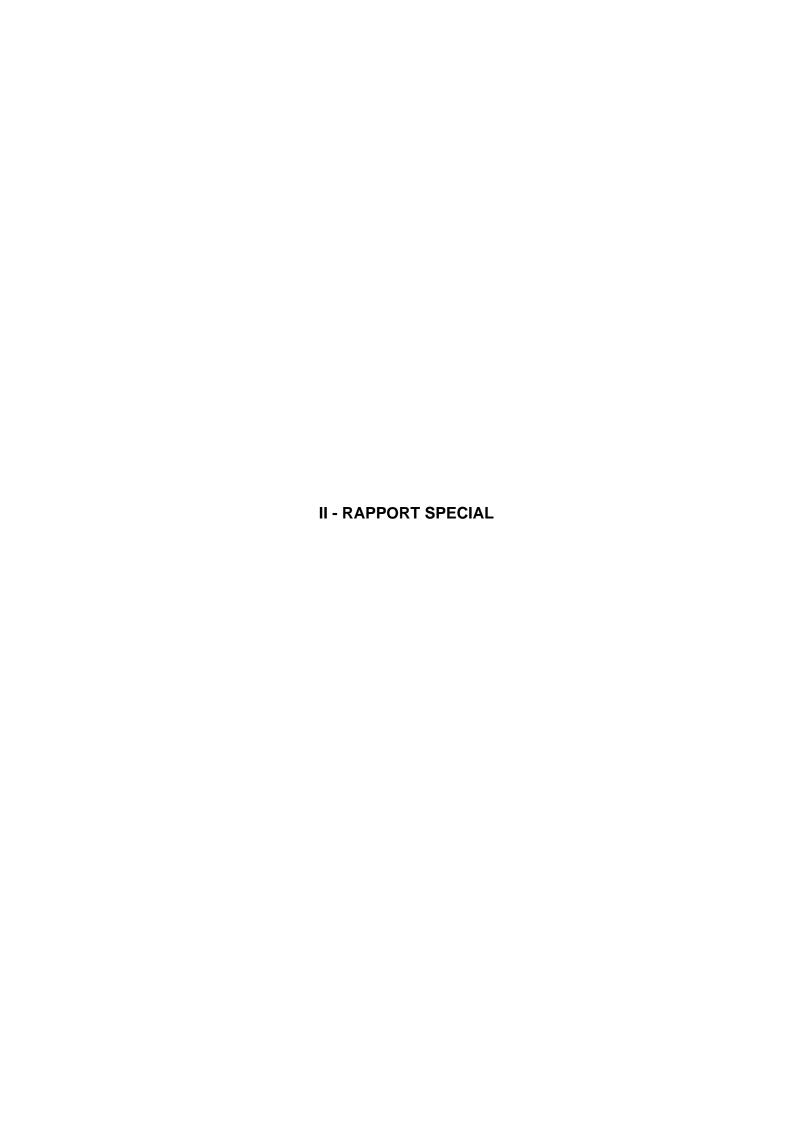
- Certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, notamment les comptes inter-siège, d'attente et certains comptes en devises, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes telle qu'exprimée ci-dessus, considérant que le risque final sur ces comptes est couvert par des provisions.
- La banque a mis en place les processus adéquats ayant permis le bon déroulement de la migration du système d'information et la reprise correcte des données. Toutefois, certaines étapes n'ont pas été suffisamment documentées.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 30 Avril 2010

AMC Ernst & Young Noureddine HAJJI

CNF – Cabinet Neji Fethi Fethi NEJI



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003 Tunis - Tunisie

Tél: 70 749 111 Fax: 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT 5 : Rue Suffetula Notre Dame Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie Tél: 71 841 160 Fax: 71 841 160

ATTIJARI BANK

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2009

Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relatives aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons cidessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués au cours de l'exercice

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a informés de la convention suivante nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

Par acte signé le 01/01/2009, la société « SUD RECOUVREMENT » a procédé à la rétrocession à Attijari BANK de créances financées par le FONAPRAM, le FOPRODI et la BIRD pour une valeur de 12 KDT.

Le même acte a confié à la société « SUD RECOUVREMENT » la gestion du recouvrement de ce lot des créances en contrepartie d'une commission de 5% des montants recouvrés. Aucun montant n'a été facturé en 2009.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 dont voici les principaux volumes réalisés :

ATTIJARI LEASING

Dans le cadre de la convention conclue avec ATTIJARI LEASING (dans laquelle ATTIJARI BANK détient 62,02%) approuvée par l'AGO du 22/05/2009, la banque a fourni au cours de l'exercice 2009, des services d'assistance à la commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque et a percu à ce titre des produits à hauteur de 118 KDT.

ATTIJARIWAFA BANK

Dans le cadre de la convention conclue entre ATTIJARI BANK (détenue à hauteur de 54,57% par le consortium ANDALUMAGHREB) et ATTIJARIWAFA BANK (qui détient 50% du consortium ANDALUMAGHREB) approuvée par l'AGO du 24/05/2008, ATTIJARI BANK a bénéficié des services d'assistance technique et de conseil d'ATTIJARIWAFA BANK pour un montant total de 450 KDT.

ATTIJARI INTERMEDIATION (EX SUD INVEST)

- 1. Dans le cadre du protocole d'accord entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION (EX SUD INVEST) (société détenue à hauteur de 99,98% par ATTIJARI BANK) en date du 30/11/2006 et approuvé par l'AGO du 24/05/2008, ATTIJARI INTERMEDIATION a perçu des commissions pour 50 KDT relatives à son intervention dans la cadre de l'opération d'augmentation du capital de la banque.
- 2. Dans la cadre de la convention en date du 29/12/2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION et approuvée par l'AGO du 25/06/2007 prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé (de la banque auprès de ATTIJARI INTERMEDIATION) en des titres participatifs à hauteur de 3 500 KDT, la banque a perçu des intérêts à hauteur de 35 KDT au titre de l'exercice 2009.

ATTIJARI SICAR (EX SUD SICAR)

Dans la cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque en date du 24/03/1998 conclue avec la société ATTIJARI SICAR (détenue à hauteur de 67,23% par ATTIJARI BANK), cette dernière perçoit annuellement une rémunération de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. Cette commission s'établit à 53 KDT au titre de l'exercice 2009.

Les SICAV

Dans le cadre des conventions conclues entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI VALEURS SICAV, ATTIJARI PLACEMENT SICAV et ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV, la banque assure les fonctions de dépositaires pour leurs comptes et a perçu en contrepartie de ces prestations des commissions de l'ordre de 379 KDT au titre de l'exercice 2009.

GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE (GTI)

- En vertu de la convention cadre conclue entre la banque et la GTI (détenue à hauteur de 30% par ATTIJARI BANK) en date du 01/07/2005 et approuvée par l'AGO du 29/05/2006, GTI a facturé à la banque 2 537 KDT au titre des services d'assistance informatique fournis à la banque en 2009.
- En vertu du contrat de location en date du 02/06/2008 et approuvé par l'AGO du 22/05/2009, ATTIJARI BANK a loué auprès de la GTI un appartement pour un montant de 31 KDT au titre de l'exercice 2009.

SUD RECOUVREMENT

En vertu du contrat de location en date du 15/09/2008 et approuvé par l'AGO du 22/05/2009, ATTIJARI BANK a loué auprès de la société SUD RECOUVREMENT un appartement pour un montant de 30 KDT au titre de l'exercice 2009.

AUTRES CONVENTIONS

ATTIJARI BANK affecte au profit de SUD RECOUVREMENT, ATTIJARI SICAR, ATTIJARI GESTION, ATTIJARI FINANCE, GENERALE IMMOBILIERE DU SUD et ATTIJARI LEASING son personnel salarié. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires payés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

SUD RECOUVREMENT: 205 KDT;ATTIJARI SICAR: 118 KDT;

ATTIJARI GESTION: 134 KDT;

- ATTIJARI FINANCE: 104 KDT;

- GENERALE IMMOBILIERE DU SUD : 35 KDT ;

- ATTIJARI LEASING: 194 KDT.

III. Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

- 1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel et bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.
 - Le salaire et autres avantages accordés au Directeur Général sont fixés par le comité de rémunération issu du Conseil d'Administration. La rémunération du Directeur Général est composée d'un salaire et indemnités fixes et d'un bonus annuel et bénéficie d'une voiture de fonction ainsi que de la prise en charge des frais de téléphone, de frais de scolarité et de billets d'avions.
 - Les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité d'Audit sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes annuels.
- 2. Les obligations et engagements de la société Attijari Bank envers ses dirigeants (montants bruts hors charges sociales) tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, se présentent comme suit (en dinars):

		du Conseil nistration	Directeur	r Général	Adminis	trateurs
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme	162 455	•	282 773	-	21 750	1
Avantages postérieurs à l'emploi	1	1	1	1	1	1
Autres avantages à long terme	1	ı	ı	1	ı	ı
Indemnités de fin de contrat de travail	-	1	1	1	1	1
Paiements en actions	•	-	-	-	-	
Total	162 455	-	282 773	-	21 750	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 30 Avril 2010



ETATS FINANCIERS

AU 31/12/2009

PLAN

BILAN

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DE RESULTAT

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

- * Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers
- * Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués
- * Notes explicatives
 - Notes sur le bilan
 - . Notes sur les postes d'actif
 - . Notes sur les postes de passif
 - Notes sur l'état des engagements hors bilan
 - Notes sur l'état de résultat
 - Notes sur l'état des flux de trésorerie

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009

Page : 10 sur 37



BILAN ARRETE AU 31 décembre 2009 (UNITE : en milliers de Dinars)

	ACTIF	Notes	31/12/2009	31/12/2008
AC 1 -	Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1	296 575	180 554
	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	254 938	140 817
AC 3 -	Créances sur la clientèle	3	2 232 001	1 963 053
AC 4 -	Portefeuille titres commercial	4	335 211	294 711
AC 5 -	Portefeuille d'investissement	5	58 482	56 866
AC 6 -	Valeurs immobilisées	6	129 522	96 094
AC 7 -	Autres actifs	7	170 371	107 622
	TOTAL ACTIF		3 477 100	2 839 717
	PASSIF			
PA 2 -	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	166 718	14 395
PA 3 -	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	2 798 966	2 410 416
PA 4 -	Emprunts et ressources spéciales	10	113 234	166 143
PA 5 -	Autres passifs	11	157 381	111 772
	TOTAL PASSIF		3 236 299	2 702 726
	CAPITAUX PROPRES			
CP 1 -	Capital		168 750	150 000
CP 2 -	Réserves		87 073	48 831
CP 4 -	Autres capitaux propres		87 326	87 326
	Résultats reportés		-149 166	-189 947
CP 6 -	Résultat de l'exercice		46 818	40 781
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	240 801	136 991
	TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 477 100	2 839 717



ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRETE AU 31 décembre 2009 (UNITE : en milliers de Dinars)

	PASSIFS EVENTUELS	Notes	31/12/2009	31/12/2008
HB 1 - HB 2 -	Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires		432 674 286 905	401 487 249 683
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS	13	719 579	651 170
	ENGAGEMENTS DONNES		250 707	
HB 4 - HB 5 -	Engagements de financement donnés Engagements sur titres		258 797 282	282
1100	Linguigomonio dai undo		202	202
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	14	259 079	282
	ENGAGEMENTS RECUS			
HB 7 -	Garanties reçues		611 623	359 426
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	15	611 623	359 426

Page: 12 sur 37 Etats financiers arrêtés au 31/12/2009



<u>ETAT DE RESULTAT</u> <u>PERIODE DU 01 janvier 2009 AU 31 décembre 2009</u> (UNITE : en milliers de Dinars)

		Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR1 -	Intérêts et revenus assimilés	16	154 598	150 520
PR2 -	Commissions (en produits)	17	43 625	37 104
PR3 -	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	18	35 446	26 971
PR4 -	Revenus du portefeuille d'investissement	19	727	1 751
	TOTAL PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE		234 396	216 346
	TOTAL TROBUTE DE LA COTTATION DANGAME		201000	210010
	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH1 -	Intérêts encourus et charges assimilées	20	-84 064	-86 249
CH2 -	Commissions encourues		-2 385	-1 535
CH3 -	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	-13
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-86 449	-87 797
	TOTAL STIANGED D EXTESTIATION DANGAIRE		-00 443	-01 131
	PRODUIT NET BANCAIRE		147 947	128 549
PR5 \ CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	-27 822	-23 622
PR6 \ CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		3 661	2 333
PR7 -	Autres produits d'exploitation		1 664	1 624
CH6 -	Frais de personnel	22	-50 258	-44 524
CH7 -	Charges générales d'exploitation	23	-21 772	-19 256
CH8 -	Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations		-6 446	-4 790
	RESULTAT D'EXPLOITATION		46 974	40 314
PR8 \ CH9	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		160	756
CH11 -	Impôt sur les bénéfices		-316	-289
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		46 818	40 781
	RESULTAT DE LA PERIODE		46 818	40 781
	Résultat par action de base (en DT)	24	1,560	1,359
	Résultat par action dilué (en DT)	25	1,395	1,225

Page : 13 sur 37 Etats financiers arrêtés au 31/12/2009



ETAT DES FLUX DE TRESORERIE PERIODE DU 01 janvier 2009 AU 31 décembre 2009

(UNITE : en milliers de Dinars)

Activités d'exploitation N	<u>otes</u>	Exercice 2009	Exercice 2008
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		215 108	185 958
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-79 215	-88 705
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-45 236	138
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-297 170	-267 972
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		381 564	469 005
Acquisition \ cessions de titres de placement		-16 002	10 176
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-57 172	-50 144
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-35 300	3 798
Impôt sur les bénéfices payés		-204	-210
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		66 373	262 044
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		1 102	1 823
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		1 670	-6 198
Acquisitions \ cessions d'immobilisations		-39 874	-61 669
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		-37 102	-66 044
Activités de financement			
Emissions d'actions		56 250	
Emissions \ remboursement d'emprunts		-50 000	56 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-2 583	-5 900
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financements		3 667	50 100
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		32 938	246 100
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		295 437	49 337
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	26	328 375	295 437

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009 Page : 14 sur 37



NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES

AU 31 décembre 2009

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2009 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et des agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants:

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitants un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.



Classe 2: Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3: Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4: Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains
- Actifs préoccupants
- Actifs compromis
100%

Décote sur des garanties difficilement réalisables

La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel qu'exigé par la Banque Centrale de Tunisie.

Ces décotes sont décomptées en fonction de la durée de séjour des créances en classe 4 ou parmi les créances en contentieux. Les taux de décotes retenus se présentent comme suit :

Durée de séjour	Taux de décote
5 -10 ans	20%
11- 15 ans	50%
Plus de 15 ans	100%

4/ Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres côtés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non côtés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009 Page: 16 sur 37



5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

6/ Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assortis de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

Construction
Matériel de transport
M.M.B.
A.A.I.
Logiciels
Global bancaire
5%
20%
10%
33%
7%

10/ Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

11/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

12/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009 Page: 17 sur 37



13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêter des états financiers font l'objet de régularisation.

14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectuées par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes d'épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

15/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2009 sont déduits du résultat.

16/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2009 sont rajoutées au résultat.

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009 Page: 18 sur 37



III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2009 un solde de **296 575** KDT contre **180 554** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **116 021** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Caisse Dinars	27 238	23 872
Caisse Devises	7 664	8 114
Inter Bank Services (IBS)	4 291	2 820
Banque Centrale comptes ordinaires	65 134	34 581
Banque Centrale placements NOSTRO	192 185	111 086
Centres de chèques postaux et TGT	1 791	1 567
Créances rattachées	1	172
Provisions	-1 729	-1 658
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	296 575	180 554

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de **254 938** KDT au 31 décembre 2009 contre **140 817** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **114 121** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Créances sur les banques résidentes	25 000	20 000
Créances sur banques non résidentes	171 739	107 792
Créances sur les établissements financiers	57 871	12 634
Créances rattachées	328	391
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	254 938	140 817

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2009 un solde de **2 232 001** KDT contre **1 963 053** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **268 948** KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à **58 614** KDT au 31 décembre 2009 contre **59 855** KDT au 31 décembre 2008, soit une diminution de **1 241** KDT.

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009 Page: 19 sur 37



DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	177 963	185 191
Agios réservés	-37 738	-36 701
Créances rattachées	6 832	8 005
Total comptes débiteurs	147 057	156 495
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille	1 919 486	1 607 665
- Crédits court terme	714 331	648 166
dont Financements en devises	203 2 15	127 192
dont Crédits court terme en dinars	511 116	520 974
- Crédits moyen et long terme	1 205 155	959 499
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	6 849	4 952
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	48 908	53 026
Impayés	22 179	21 186
- Impayés crédits court terme	6 470	8 717
- Impayés Crédits moyen et long terme	12 827	8 572
- Impayés intérêts MLT	2 866	2 527
- Injonction de payer	16	1 370
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	233 301	236 827
Provisions pour créances douteuses (*)	-144 059	-121 023
Agios réservés	-20 876	-23 154
Créances rattachées	3 243	8 496
Total autres concours à la clientèle	2 069 031	1 787 975
Crédits sur ressources spéciales	15 913	18 583
Total créances sur la clientèle	2 232 001	1 963 053

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2008	121 023
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	15 778
Reprise de provision sur opérations de clientèle	-20 804
Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	28 062
Provision sur les créances au 31/12/2009	144 059

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de **335 211** KDT au 31 décembre 2009 contre **294 711** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **40 500** KDT.

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009 Page : 20 sur 37



DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Titres de placement		
- Bons de trésor	267 053	256 767
- Placements SICAV	55 260	25 747
- Créances rattachées	12 898	12 197
Total portefeuille titres commercial	335 211	294 711

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à **58 482** KDT au 31 décembre 2009 contre **56 866** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **1 616** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Titres d'investissement		
Obligations et autres titres	7 299	8 370
Créances rattachées	165	226
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390
Total titres d'investissement	7 074	8 206
Titres de participations		
Titres de participations libérés	59 543	57 766
Provisions pour dépréciation titres	-10 995	-12 406
Placements SICAR	5 124	5 124
Provisions sur placements SICAR	-2 537	-2 411
Créances rattachées	273	587
Total titres de participations	51 408	48 660
Parts dans les entreprises liées		_
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-911	-911
Total parts dans les entreprises liées	0	0
Total portefeuille d'investissement	58 482	56 866

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de **129 522** KDT au 31 décembre 2009 contre **96 094** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **33 428** KDT et se détaillent comme suit :

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009 Page : 21 sur 37



Note 6	Valeur brute au 31/12/08	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/09	Amort. au 31/12/08	Dotation	Reprise	Amort. au 31/12/09	Valeur nette au 31/12/09
Immobilisation incorporelle	7 789	27 943	35 732	-6 044	-1 520		-7 563	28 169
Logiciels de Base	7 789	27 943	35 732	-6 044	-1 520		-7 563	28 169
Immobilisation corporelle	138 965	11 925	150 890	-44 616	-4 926	6	-49 537	101 353
Constructions	28 241	2 064	30 305	-10 564	-1 242		-11 806	18 499
Terrains	4 734	0	4 734	0	0		0	4 734
Matériel Roulant	1 991	106	2 097	-1 477	-200	6	-1 671	426
Matériel & Mobilier	7 264	724	7 988	-4 589	-444		-5 033	2 955
Matériel Informatique Agencement	21 344	2 863	24 207	-15 222	-1 334		-16 556	7 651
Aménagement Installation	24 375	5 701	30 076	-12 764	-1 706		-14 471	15 606
Immobilisations hors exploitation	29 503	5 223	34 726		0		0	34 726
Immobilisation en cours	21 513	-4 756	16 757		0		0	16 757
Total valeurs immobilisées	146 754	39 868	186 622	-50 660	-6 446	6	-57 100	129 522

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de **170 371** KDT au 31 décembre 2009 contre **107 622** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **62 749** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Portefeuille encaissement	9	94
Dépôts et cautionnements	464	413
Compensation reçue	59 878	1 184
Charges à répartir	-	734
Débit à régulariser et divers	28 232	19 910
Opérations sur titres	-	646
Position de change	3 983	5 652
Comptes d'ajustement devises débit	-	879
Débiteurs divers	4 454	3 065
Autres comptes de régularisation	679	828
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	1 927	2 040
Crédits directs et avances au personnel	40 441	33 193
Prêts sur fonds social	11 028	11 286
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 252	1 776
Autres titres	31 825	34 853
Provisions	-13 801	-8 931
Total autres actifs	170 371	107 622

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009 Page : 22 sur 37



1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2009 à **166 718** KDT contre **14 395** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **152 323** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Banques résidentes	115 392	8 390
Banques non résidentes	43 012	3 262
Etablissements financiers	8 264	2 743
Dettes rattachées	50	-
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	166 718	14 395

NOTE 9 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2009 un solde de **2 798 966** KDT contre **2 410 416** KDT au 31 décembre 2008 enregistrant une augmentation de **388 550** KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts à vue	872 412	685 479
Comptes d'épargne	906 510	779 028
Bons de caisse	253 085	176 174
Comptes à terme	227 770	257 020
Autres produits financiers (*)	137 913	163 250
Certificats de dépôts	326 000	291 500
Garanties sur opérations diverses	16 492	34 944
Autres sommes dues à la clientèle	50 620	21 845
Dettes rattachées	8 164	1 176
Total dépôts et avoirs de la clientèle	2 798 966	2 410 416

(*) Les autres produits financiers se détaillent comme suit :

Autres produits financiers	31/12/2009	31/12/2008
Placements à terme en devises résidents	80 473	99 393
Placements à terme en devises non résidents	25 936	33 074
Placements clients passagers	360	-
BTA données en pension	31 144	30 783
Total autres produits financiers	137 913	163 250

NOTE 10 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31 décembre 2009 un solde de **113 234** KDT contre **166 143** KDT au 31 décembre 2008, soit une diminution de **52 909** KDT.

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009 Page : 23 sur 37



DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts matérialisés	76 000	126 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	4 364	4 402
Ressources spéciales	32 407	34 990
Dettes rattachées ressources spéciales	463	751
Total emprunts sur ressources spéciales	113 234	166 143

NOTE 11: Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de **157 381** KDT au 31 décembre 2009 contre **111 772** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **45 609** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour risques et charges (*)	7 959	12 875
Créditeurs divers	7 108	6379
Charges à payer	15 047	14 741
Agios perçus d'avance	185	160
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 188
Compensation	-	11 158
Agios exigibles sur ressources spéciales	514	544
Agios exigibles sur arrangement	-	53
Crédit à régulariser et divers	75 279	31 577
Autres comptes de régularisation	32 722	19 876
Exigibles après encaissement	11 656	8 891
Impôts et taxes	4 723	3 330
Total autres passifs	157 381	111 772

(*) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 136	1 246
Provision sur pénalité de retard de reversement de lignes budgétaires	-	1 060
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	1 799	2 044
Provision sur les comptes en devises	5 024	5 024
Autres provisions	-	3 501
TOTAL	7 959	12 875

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009 Page : 24 sur 37



NOTE 12 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2009 à 168 750 KDT composé de 33 750 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

		Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Modif. compt	Réserve à régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévalu ation	Titres assimilés à des capitaux propres	R. reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31.12.08	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	12 259	3 646	83 680	-189 947	40 781	136 991
Affectation résultat bénéficiaire 2008 Variation du fonds social								225			40 781	-40 781	0 225
Augmentation de capital Modifications comptables		18 750	37 500			518							56 250 518
Résultat de la période												46 818	46 818
Situation des capitaux propres au	31.12.09	168 750	59 700	7 503	1 793	5 194	399	12 484	3 646	83 680	-149 166	46 818	240 801

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009 Page : 25 sur 37



Note sur la maturité des actifs et passifs

Le tableau ci-après présente la répartition des comptes d'actifs et de passifs de la Banque au 31/12/2009 selon leur durée résiduelle. Ce tableau a été établi sur la base des échéances contractuelles des soldes d'actifs et de passifs au 31/12/2009.

Bilan au 31/12/2009	Inf. à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 5 ans	5 ans à 7 ans	Sup à 7 ans	Total
ACTIFS								
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP, et								
TGT	218 629	25 982	51 964	0	0	0	0	296 575
AC2-Créances sur les établissements bancaires et						_		
Financiers	191 108	39 790	20 039	1 000	3 000	0	0	254 938
AC3-Créances sur la clientèle	587 159	256 578	316 234	271 249	552 163	162 090	86 528	2 232 001
AC4-Portefeuille titres commercial	0	614		7 879	90 433	146 809	89 476	335 211
AC5-Portefeuille d'investissement	987	0	799	1 312	799	0	54 583	58 482
AC6-Valeurs immobilisées	5 375	5 375	10 749	21 498	28 596	5 985	51 945	129 522
AC7-Autres actifs	90 276	6 499	12 000	7 388	19 414	12 937	21 857	170 370
<u>Total Actifs</u>	1 093 534	334 838	<u>411 786</u>	<u>310 327</u>	<u>694 406</u>	<u>327 820</u>	304 388	3 477 099
PASSIFS								
PA2-Dépôts et avoirs des établissements								
bancaires et Financiers	163 686	1 010	2 020	0	0	0	0	166 718
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	469 799	363 650	231 651	268 972	571 019	358 015	535 860	2 798 966
PA4- Emprunts et Ressources spéciales	2 084	75 984	3 241	6 481	21 444	0	4 000	113 234
PA5- Autres passifs	135 666	3 259	6 851	0	0	0	11 606	157 381
CAPITAUX PROPRES	0	0	0	0	83 680	0	157 121	240 801
Total Passif et Capitaux propres	<u>771 235</u>	<u>443 903</u>	<u>243 763</u>	<u>275 453</u>	<u>676 144</u>	<u>358 015</u>	<u>708 586</u>	3 477 099
Position nette	322 298	-109 065	168 023	34 874	18 262	-30 195	-404 198	0

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009 Page : 26 sur 37



2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 13: PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2009 un solde de 432 674 DT contre 401 487 KDT au 31 décembre 2008, soit une évolution de 31 187 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à **286 905** KDT au 31 décembre 2009 contre **249 683** KDT au 31 décembre 2008, soit une évolution de **37 222** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Cautions, avals et autres garanties données	432 674	401 487
Crédits documentaires	286 905	249 683
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	719 579	651 170

NOTE 14: ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de **259 079** KDT au 31 décembre 2009. Ils correspondent à des engagements sur titres pour **282** KDT (participations souscrites et non libérées) et aux engagements de financement donnés pour **258 797** KDT.

NOTE 15: ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle. Ils totalisent **611 623** KDT au 31 décembre 2009 contre **359 426** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **252 197** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Garanties reçues de la clientèle	416 849	209 658
Garanties reçues de l'Etat, des établissements bancaires et financiers	194 774	149 768
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	611 623	359 426

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009



3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmenté des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total des produits d'exploitation bancaire ont passé de **216 346** KDT au 31 décembre 2008 à **234 396** KDT au 31 décembre 2009 enregistrant, ainsi, une augmentation de **18 050** KDT. Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés ;
- . Commissions en produits ;
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 16 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent **154 598** KDT au 31 décembre 2009 contre **150 520** KDT au 31 décembre 2008 enregistrant, ainsi, une augmentation de **4 078** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Marché monétaire au jour le jour	3 100	1 858
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	100	657
Marché monétaire à terme	22	3 353
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 222	5 868
Opérations avec la clientèle		
Portefeuille effets	125 908	112 350
. Court terme	42 705	43 958
- Financement devises	<i>5 74</i> 3	4 295
- Court terme Dinar	36 962	39 663
. Moyen et long terme	83 203	68 392
Comptes courants débiteurs	18 555	21 171
Crédits sur ressources extérieures	1 047	684
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	1 555	3 696
Total opérations avec la clientèle	147 065	137 901
Autres intérêts et revenus assimilés		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	84	171
Commission de compte	510	895
Commission de découvert	495	650
Commissions sur billets de trésorerie	19	42
Avals cautions et acceptations bancaires	3 203	4 993
Total autres intérêts et revenus assimilés	4 311	6 751
Total intérêts et revenus assimilés	154 598	150 520

Page: 28 sur 37



NOTE 17: Commissions en produits

Les commissions totalisent **43 625** KDT au 31 décembre 2009 contre **37 104** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **6 521** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Effets, chèques et opérations diverses		
Effets à l'encaissement	3 198	4 172
Effets escomptés	1 017	467
Opérations diverses sur effets	1	2
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	2 357	2 633
Opérations de virements	2 679	2 197
Opérations sur titres	339	251
Règlement de succession	108	88
Sous total	9 699	9 810
Commerce extérieur et change		
Domiciliation et modification de titres	912	132
Remises documentaires	2 379	1 876
Opérations de change manuel	5	-
Opérations de change en compte	1 776	2 239
Virements et chèques en devises	-	8
Commissions fixes sur chèques de voyage	4	5
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	753	698
Commissions sur prélèvements	179	-
Sous total	6 008	4 958
Autres commissions		
Etude	8 754	5 946
Frais de tenue de compte	6 387	5 832
Opérations monétiques	6 237	5 384
Récupérations de frais postaux	783	830
Autres	5 757	4 344
Sous total	27 918	22 336
Total commissions	43 625	37 104

NOTE 18 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 31 décembre 2009, un montant de 35 446 KDT contre 26 971 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 8 475 KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Gains nets sur titres de placement		
titres de placement	23 281	14 677
Reprise sur provisions	-	3 643
Total gains nets sur titres de placement	23 281	18 320
Gains nets sur opérations de change	12 165	8 651
Total gains nets sur opérations de change	12 165	8 651
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	35 446	26 971

Page: 29 sur 37



NOTE 19: Revenus du portefeuille d'investissements

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent **727** KDT au 31 décembre 2009 contre **1751** KDT au 31 décembre 2008, soit une diminution de **1 024** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Dividendes	360	1 307
Intérêts sur Emprunts Obligataires	312	406
Autres revenus	55	38
Total	727	1 751

* LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de **87 797** KDT au 31 décembre 2008 à **86 449** KDT au 31 décembre 2009 enregistrant, ainsi, une diminution de **1 348** KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées ;
- . Commissions encourues ;
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

NOTE 20 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2009 un solde de **84 064** KDT contre **86 249** KDT au 31 décembre 2008, soit une diminution de **2 185** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Interbancaire	1 736	4 800
Emprunt en devises auprès des correspondants	157	141
Autres	136	488
Sous total	2 029	5 429
Opérations avec la clientèle		
Dépôts à vue	5 112	3 491
Comptes d'épargne	23 719	26 141
Bons de caisse	10 980	8 201
Comptes à terme	10 767	10 734
Placements en Dinars convertibles	1 157	2 168
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	2 377	1 802
Certificats de dépôts	16 771	17 506
Sous total	70 883	70 043
Emprunts et ressources spéciales		
Charge sur emprunts extérieurs	538	1 689
Charge sur emprunts obligataires	10 472	8 800
Sous total	11 010	10 489
Autres intérêts et charges		_
Appel d'offres	-	46
Pension BTA	12	31
Autres	130	211
Sous total	142	288
Total intérêts encourus et charges assimilées	84 064	86 249

Page: 30 sur 37



NOTE 21 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2009 à **27 822** KDT contre **23 622** KDT au 31/12/2008. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
- Dotation aux provisions sur créances douteuses	15 778	15 475
- Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	28 062	25 467
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	-20 804	-39 752
- Pertes sur créances abandonnées	-	18 000
- Pertes couvertes par des provisions	4 762	4 443
- Reprise \dotation sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	24	-11
Total	27 822	23 622

NOTE 22 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à **50 258** KDT au 31 décembre 2009 contre **44 524** KDT au 31 décembre 2008 enregistrant, ainsi, une progression de **5 734** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Rémunération du personnel titulaire		
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement)	27 755	24 659
Heures supplémentaires	216	191
Indemnité de représentation	1 783	1 626
Indemnité de transport	3 380	2 944
Indemnité de fonction	1 444	1 175
Prime de technicité	251	199
Allocation salaire unique et allocation familiale	355	363
Autres indemnités servies	2 330	2 388
Total rémunération du personnel	37 514	33 545
Charges sociales		
CNSS-CAVIS.	7 353	6 105
Assurances groupes.	1 881	1 775
Total charges sociales	9 234	7 880
Autres charges liées au personnel		
Taxes de formation professionnelle et FOPROLOS	728	489
Frais du service médical	53	38
Frais de formation bancaire.	1 043	1 016
Autres	1 686	1 556
Total autres charges liées au personnel	3 510	3 099
Total frais de personnel	50 258	44 524

NOTE 23 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de **21 772** KDT au 31 décembre 2009 contre **19 256** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **2 516** KDT.



DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Frais d'exploitation non bancaire (impôts , taxes)	152	262
Autres charges générales d'exploitation		
Travaux fournitures et services extérieurs	<u>11 161</u>	<u>7 690</u>
Loyers	2 504	2 790
Entretien et réparations (confiés au tiers)	1 590	1 662
Travaux et façons exécutés par tiers	_	2
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	1 162	879
Prime d'assurances	499	459
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	5 406	1 898
Transport et déplacement	<u>197</u>	<u>821</u>
Frais divers de gestion	<u>10 262</u>	<u>10 483</u>
Annonces et insertions publicitaires	1 521	1 814
Fournitures de bureau	1 109	1 040
Documentation centrale	147	84
Affranchissements téléphone, télex et télégramme	4 856	2 870
Frais de téléphone	1 687	1445
Lignes spécialisées	1 921	340
Web télégrammes	185	160
Frais SIBTEL	277	271
Frais postaux	786	654
Frais d'actes et contentieux	280	47
Frais du conseil et d'assemblée	184	220
Participation au budget de l'APB	206	147
Dons et cotisations	38	63
Missions réceptions	515	491
Autres	1 406	3 707
Total autres charges générales d'exploitation	21 620	18 994
Total charges générales d'exploitation	21 772	19 256

NOTE 24: Résultat par action de base

Le résultat par action de base au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 est de 1,56 DT :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net en KDT	46 818	40 781
Nombre moyen d'actions	30 020 548	30 000 000
Résultat par action de base (en DT)	1,560	1,359

NOTE 25: Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 est de 1,395 DT :



DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net dilué en KDT	49 324	43 287
Nombre moyen d'actions	35 353 881	35 333 333
Résultat par action dilué (en DT)	1,395	1,225

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 26: Elaboration de l'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 295 437 KDT au 31 décembre 2008 à 328 375 KDT au 31 décembre 2009 enregistrant une augmentation de 32 938 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités de financement à hauteur de 3 667 KDT, des activités d'exploitation à hauteur de 66 373 KDT et des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement à hauteur de 37 102 KDT.

L'analyse de la trésorerie de la banque fait ressortir les principales constatations suivantes :

1/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent la forte augmentation de ce flux.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation nette de 381 564 KDT entre décembre 2008 et décembre 2009.

Les crédits à la clientèle ont enregistré une diminution nette de 297 170 KDT.

Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créditeurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 à - 57 172 KDT. L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 135 893 KDT.

2/ Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement :

Les acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles à hauteur de 39 874 KDT sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 37 102 KDT.

3/ Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement :

Ce flux de trésorerie positif de 3 667 KDT provient principalement du remboursement d'emprunts pour 50 000 KDT et de l'opération d'augmentation de capital avec un flux positif de 56 250 KDT. Les ressources spéciales ont diminué de 2 583 KDT.

Page: 33 sur 37



4/ Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 328 375 KDT, s'analysent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Liquidités et équivalents de liquidités actif	495 043	309 831
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	298 304	182 039
Liquidités et équivalents de liquidité sur les banques	196 739	127 792
Liquidités et équivalents de liquidités passif	166 668	14 394
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	158 404	11 651
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	8 264	2 742
Liquidités et équivalents de liquidité	328 375	295 437

Note 27 : Note sur les transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 se présentent comme suit :

> Opérations avec ATTIJARIWAFA BANK

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec la société ATTIJARIWAFA bank au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

• Prêts interbancaires :

CLIENT	DEVISE	CAPITAL	VAL	ECHE	TAUX	MT ECHEANCE	CV / TND
ATTIJARIWAFA	EUR	1 000 000	02/01/2009	04/01/2010	2,95000	1 030 074	1 888 500
ATTIJARIWAFA	EUR	500 000	25/02/2009	25/02/2010	1,90000	509 632	944 250
ATTIJARIWAFA	EUR	2 000 000	23/10/2009	30/04/2010	0,80000	2 008 400	3 777 000

• Emprunts interbancaires :

CLIENT	DEVISE	CAPITAL	VAL	ECHE	TAUX	MT ECHEANCE	CV / TND
ATTIJARIWAFA	EUR	8 000 000	30/12/2009	04/01/2010	0,45000	8 000 500	15 108 000

 Les services de transfert de savoir-faire ainsi que d'assistance technique et de conseil fournis par ATTIJARIWAFA BANK au profit d'ATTIJARI BANK s'élèvent à 450 KDT;



> Opérations avec SUD RECOUVREMENT

- L'encours au 31 décembre 2009 des crédits contractés par SUD RECOUVREMENT auprès d'ATTIJARI BANK s'élève à 3 213 KDT. Les charges financières facturées par la banque à SUD RECOUVREMENT s'élèvent à 187 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit de SUD RECOUVREMENT son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 205 KDT.
- ATTIJARI BANK loue un immeuble auprès de la SUD RECOUVREMENT. Le loyer perçu par la SUD RECOUVREMENT courant l'exercice 2009 s'élève à 30 KDT.
- SUD RECOUVREMENT perçoit une commission relative à la rétrocession effectuée pour le compte D'ATTIJARI BANK. Le montant de cette commission s'élève au cours de l'exercice 2009 à 41 KDT.
- Par acte signé le 1/1/2009, la société « SUD RECOUVREMENT » a procédé à la rétrocession des créances financées par le FONAPRAM, le FOPRODI et la BIRD pour une valeur de 12 KDT à ATTIJARI BANK. Le même acte a confié à la société « SUD RECOUVREMENT » la gestion du recouvrement de ce lot des créances en contre partie d'une commission de 5% des montants recouvrés. Aucun montant n'a été facturé en 2009.

> Opérations avec ATTIJARI SICAR (EX SUD SICAR)

- En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, ATTIJARI SICAR assure pour le compte d'ATTIJARI BANK la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2009 des fonds gérés s'élève à 5 124 KDT. Une provision de 2 537 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds. En rémunération de sa gestion, ATTIJARI SICAR perçoit une rémunération annuelle de 1% de l'ensemble des fonds de la banque. La charge comptabilisée par la banque en 2009 au titre de cette prestation s'élève à 53 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI SICAR son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 118 KDT.
- ATTIJARI SICAR perçoit des intérêts sur les comptes courants ouverts dans les livres d' ATIJARI BANK. Le montant des intérêts au titre de l'exercice 2009 s'élève à 7 KDT.

Opérations avec ATTIJARI INTERMEDIATION (EX SUD INVEST)

- Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs porteront à ATTIJARI BANK une rémunération fixe et variable :
 - rémunération fixe : 1% l'an et Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de ATTIJARI INTERMEDIATION selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse
 - rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT

Les intérêts comptabilisés et non encore réglés concernant ces titres sont de 35 KDT.

• Suite à l'élaboration du prospectus et la réalisation de l'opération d'augmentation de capital d'ATTIJARI BANK en 2009, ATTIJARI INTERMEDIATION a perçu des commissions pour 50 KDT.

Etats financiers arrêtés au 31/12/2009



- La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI INTERMEDIATION auprès d'ATTIJARI BANK est de 38 KDT.
- Les commissions perçues par ATTIJARI INTERMEDIATION, relatives aux transactions boursières initiées par ATTIJARI BANK s'élèvent à 20 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par ATTIJARI BANK et détenues par ATTIJARI INTERMEDIATION, perçus par cette dernière s'élèvent à 16 KDT.
- Les commissions perçues sur la cession des valeurs mobilières s'élèvent à 178 KDT au titre de l'exercice 2009.
- Les commissions et les intérêts débiteurs facturés par ATTIJARI BANK pour ATTIJARI INTERMEDIATION, courant l'exercice 2009, s'élèvent à 1 KDT.

Opérations avec les SICAV

ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de ATTIJARI Valeurs Sicav, ATTIJARI Placement Sicav et ATTIJARI Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé en 2009 par ATTIJARI BANK au titre de ses fonctions de dépositaire s'élève à 379 KDT.

Les opérations avec ATTIJARI Placement Sicav:

- Les produits perçus par la ATTIJARI Placement Sicav au titre du compte à terme sont de 45 KDT.
- La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI Placement Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK est de 4 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par ATTIJARI BANK et détenues par ATTIJARI Placement Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 32 KDT

Les opérations avec ATTIJARI Valeurs Sicav :

- Les produits perçus par ATTIJARI Valeurs Sicav au titre du compte à terme sont de 22 KDT.
- La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI Valeurs Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK, est de 4 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par Attijari Bank et détenues par Attijari Valeurs Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 26 KDT.

Les opérations avec ATTIJARI Obligataire Sicav :

- La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI Obligataire Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK, est de 30 KDT.
- Les produits perçus au titre du compte à terme de 16 000 KDT sont de 1 179 KDT.

Opérations avec GTI

- Prestations de service dans le cadre du projet DELTA de 2 537 KDT
- L'encours au 31 décembre 2009 des crédits contractés par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI auprès d'ATTIJARI BANK est de 246 KDT. Les charges financières facturées par la banque à la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI courant 2009 s'élèvent à 24 KDT.
- Les commissions perçues par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI, relatives au compte courant ouvert auprès d' ATTIJARI BANK S'élèvent à 3 KDT.



- Les agios perçus par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI, relatives au compte courant ouvert auprès d'ATTIJARI BANK s'élèvent à 1 KDT.
- La GTI perçoit un loyer relatif à la location au profit d'ATTIJARI BANK de l'ordre de 31 KDT.

> Opérations avec ATTIJARI LEASING (EX GENERAL LEASING)

- L'encours au 31 décembre 2009 des crédits contractés par ATTIJARI LEASING auprès d'ATTIJARI BANK s'élève à 19 403 KDT. Les intérêts constatés par la banque s'élèvent à 743 KDT.
- ATTIJARI LEASING a payé 118 KDT au titre de la commission sur études de dossiers effectuées par ATTIJARI BANK.
- ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI LEASING son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 194 KDT.

> Opérations avec GIS

- Les produits des placements effectués par la GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS auprès d'ATTIJARI BANK, au titre de l'exercice 2009, s'élèvent à 155 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit GENERALE IMMOBILIERE DE SUD—GIS son personnel salarié. . Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 35 KDT.

> Opérations avec ATTIJARI FINANCE

 ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI FINANCE son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 104 KDT.

> Opérations avec ATTIJARI GESTION

 ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI GESTION son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 134 KDT.

Opérations avec les administrateurs

• L'encours total au 31/12/2009 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs Mrs : Mohamed Driss, Sakher el Matri et Mzoughi M'Zabi s'élève à 94 636 KDT.

Note 28: Evènements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 02 Avril 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.